

BILAN D'ACTIVITE 2021

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



LE MOT DE LA PRESIDENTE



2021, le CCAS fête ses 30 ans, cette année. Depuis sa création en 1991, l'établissement est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la commune. Guidé par les valeurs de solidarité et de vivre-ensemble qui nous sont chères, notre objectif est que chaque nouméen, quels que soient ses origines, sa condition sociale et son âge, s'épanouisse au sein de notre Ville.

Le CCAS a une force indéniable dans laquelle il puise sa capacité d'adaptation et d'innovation pour accomplir sa noble mission : la composition paritaire de son Conseil d'Administration. Comprenant à la fois des élus municipaux et des représentants de la société civile, cette instance décisionnaire est un lieu d'échange et de mutualisation des compétences indispensables à l'action sociale.

2021 restera marqué dans nos mémoires collectives par les deux confinements imposés à la Nouvelle-Calédonie pour limiter la propagation de la COVID 19. Cependant, si l'épidémie a bouleversé nos actions et nos organisations, elle aura aussi été source de réflexion et d'adaptation constantes pour assurer la continuité de service.

La crise sanitaire que nous avons subie illustre à elle-seule la mission indispensable du CCAS auprès des populations les plus fragilisées. En effet, l'engagement et le professionnalisme de ses agents ont permis, malgré les confinements, de distribuer, au domicile de chaque bénéficiaire, les bons d'aides sociales. De même, les personnes âgées ou en situation de handicap ont pu être soutenues et rassurées.

Au-delà de la crise sanitaire, le territoire a été confronté à trois événements climatiques, notamment le cyclone tropical NIRAN de forte intensité. Je remercie grandement les équipes du CCAS qui ont équipé les centres d'hébergement et participé à l'accueil des Nouméens sinistrés. J'exprime également ma gratitude aux agents de la Ville et aux bénévoles associatifs qui, chaque année, soutiennent le CCAS dans la mise en œuvre de ce dispositif.

En dernier lieu, on retiendra que 19 familles du squat de Mont Té à Impérial ont été accompagnées au relogement dans un laps de temps très court. Suite à un glissement de terrain, les habitants ont dû être évacués pour assurer leur sécurité.

Je tiens à remercier les équipes du CCAS pour leur investissement dans un contexte particulièrement éprouvant. Je salue également nos partenaires institutionnels et associatifs qui poursuivent leur engagement auprès des plus vulnérables. La situation nous rappelle à quel point nos missions de service public sont essentielles dans des moments de crise.

SOMMAIRE

1. Conseil d'administration	4
2. Présentation du CCAS	5
2.1 Missions	
2.2 Budget	
2.3 Ressources Humaines	
2.4 Faits marquants	
3. Vie et actions de la Direction	7
3.1 Plan stratégique	
3.2 Perspectives, projets et points d'amélioration	
3.3 Aides sociales facultatives et subventions	
4. Activité des services	9
4.1 Service Animation et Actions Collectives	
4.2 Service Famille et Coéducation	
4.3 Service Accompagnement Individualisé	
4.4 Service Logistique Administratif et Financier	



1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidée par le Maire, l'assemblée délibérante du CCAS est composée à parité de :

- 7 membres élus en son sein par le Conseil Municipal
- 7 membres nommés par le Maire parmi des personnes « participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ».

Le Conseil d'Administration a tenu 7 séances dont 1 en vidéo-conférence en raison des restrictions sanitaires.



Présidente du CCAS

Sonia LAGARDE

Maire de Nouméa



Chantal BOUYE

2ème adjointe au Maire



Janine BAJON

12ème adjointe au Maire



Charlotte THAI AWE

Conseillère municipale



Stéphanie PAIMAN

Conseillère municipale



Muriel GERMAIN

Conseillère municipale



Alexandre MACHFUL

Conseiller municipal



Davina FAUA

Conseillère municipale



Michel BOULANGER

Président Association Les Robinsons



Emmanuel HEAFALA

Vice-Président Association Calédonienne des Handicapés



Alberto DOS SANTOS

Co-Président Association Les Fils d'Argent



Françoise SEGURA

Membre actif Association Calédonienne d'Aide aux Personnes Agées



Jeannette WALEWENE

Présidente Association Femmes et Violences Conjugales



Jocelyne CHENEVIER LEMOIGNE

Présidente ASEAD*



Elisabeth GAU

Présidente Société Saint Vincent de Paul

*Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes de Nouvelle-Calédonie



2. PRESENTATION DU CCAS

2.1. MISSIONS

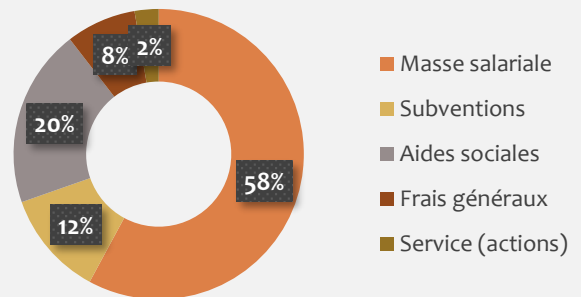
Etablissement public communal, le CCAS a été créé par la délibération modifiée n° 91/160 du Conseil Municipal du 9 octobre 1991. Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) qui définit ses missions, le CCAS anime des actions de prévention et de développement social en collaboration avec des partenaires institutionnels, associatifs et privés. Il participe également à l'instruction des demandes d'aides sociales facultatives dans les conditions fixées par son Conseil d'Administration.

2.2. BUDGET

Le total des **dépenses de fonctionnement** du CCAS s'élève à **455 M Francs CFP** dont 264 M Francs CFP en masse salariale.

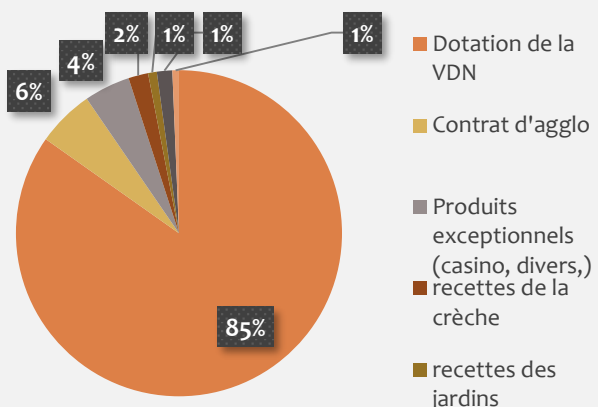
Répartition des dépenses :

- Aides sociales : 91 MF CFP
- Activités en direction du public : 12 MF CFP
- Subventions : 53 MF CFP
- Frais de fonctionnement (frais généraux) : 36 MF CFP dont 5,5 MF CFP pour la crèche (hors RH).



Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement (notamment des aides sociales) a augmenté de 2 % par rapport à 2020. Par ailleurs, une progression des dépenses d'aides sociales de 7 M Francs CFP est constatée.

Le total des **recettes de fonctionnement** représente **460 M Francs CFP**, soit :



- Dotation de la ville de Nouméa : 390 MF CFP
- Contrat d'agglomération : 26 MF CFP
- Produits exceptionnels : 21 MF CFP
- Recettes de la crèche : 9 MF CFP
- Concessions des cimetières : 7 MF CFP
- Recettes des jardins familiaux : 4 MF CFP
- Titres repas : 3 MF CFP

Les produits exceptionnels (+ 5MF CFP) et les produits des concessions (+ 2MF CFP) continuent, quant à eux, leur progression.

La crise sanitaire et les deux confinements ont eu un impact assez faible sur le budget du CCAS ; l'annulation des dépenses (activités en direction du public) ayant compensé la baisse des recettes (crèche notamment).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 216 758 Francs CFP (licences informatiques, achat de mobilier, divers aménagements). Les recettes, quant à elles, représentent 5 919 014 Francs CFP (amortissements d'immobilisations).

Le résultat cumulé en 2021 (fonctionnement/ investissement) est ainsi arrêté à **6.9 M Francs CFP** (hors restes à réaliser).

2.3. RESSOURCES HUMAINES

Le CCAS est composé de 41 agents répartis au sein de 4 équipes. 2021 s'illustre par :

- le recrutement de la directrice adjointe en mars 2021
- 1 lauréat du concours communal d'attaché d'administration en avril 2021

2.4. FAITS MARQUANTS

LA CRISE SANITAIRE

Dans un contexte fragilisé par deux confinements et un virus actif, le CCAS s'est organisé pour limiter les déplacements de ses publics les plus fragilisés. A cet effet, une brigade mobile a été constituée pour distribuer les aides sociales, au domicile des 386 bénéficiaires mensuels. A noter : une augmentation du volume financier des aides sociales facultatives accordées est observée entre le 1^{er} et le 3^{ème} confinement. Elle représente une hausse de plus de 134 %. Les couples avec enfants et les personnes seules ont été les plus impactés par les effets de la crise sanitaire.

L'ACCOMPAGNEMENT AU RELOGEMENT DES 19 FAMILLES DU SQUAT DU MONT TE A IMPERIAL

Suite à un glissement de terrain en mai, les habitants ont dû être évacués et relogés.

En trois mois, le CCAS a mobilisé ses travailleurs sociaux pour recenser les familles et les accompagner au relogement.

EVENEMENTS CLIMATIQUES

Le CCAS est en charge de l'armement des centres d'hébergement et de l'accueil des populations sinistrées. En 2021, le territoire a été confronté à trois événements climatiques. La dépression tropicale forte LUCAS, en février, avec l'ouverture du centre Anewy. Elle a été suivie, en mars, du cyclone tropical NIRAN. Au vu de son intensité, la Ville a décidé d'ouvrir, dans l'urgence, trois centres d'hébergement alors que seul Anewy était armé. Le CCAS a dû rapidement équiper en denrées alimentaires et matériel le Foyer Kowe Kara et le Foyer Vietnamien. L'ensemble des bénévoles associatifs ont été mobilisés en renfort des agents du CCAS et de la Ville pour assurer l'accueil des populations. Pour finir l'année, le cyclone tropical RUBY a touché la Nouvelle-Calédonie, en décembre, occasionnant la mise à disposition du centre Anewy.

Fort de l'expérience NIRAN, le CCAS dispose, durant la période cyclonique, du matériel, des denrées alimentaires et d'un nombre de volontaires/bénévoles suffisant pour accueillir les administrés dans trois centres d'hébergement. Cette organisation est d'autant plus nécessaire dans un contexte de virus circulant. Par ailleurs, un service de navette de 9 places est proposé depuis cette année. Il intervient, à la demande, après évaluation des besoins par le CCAS.

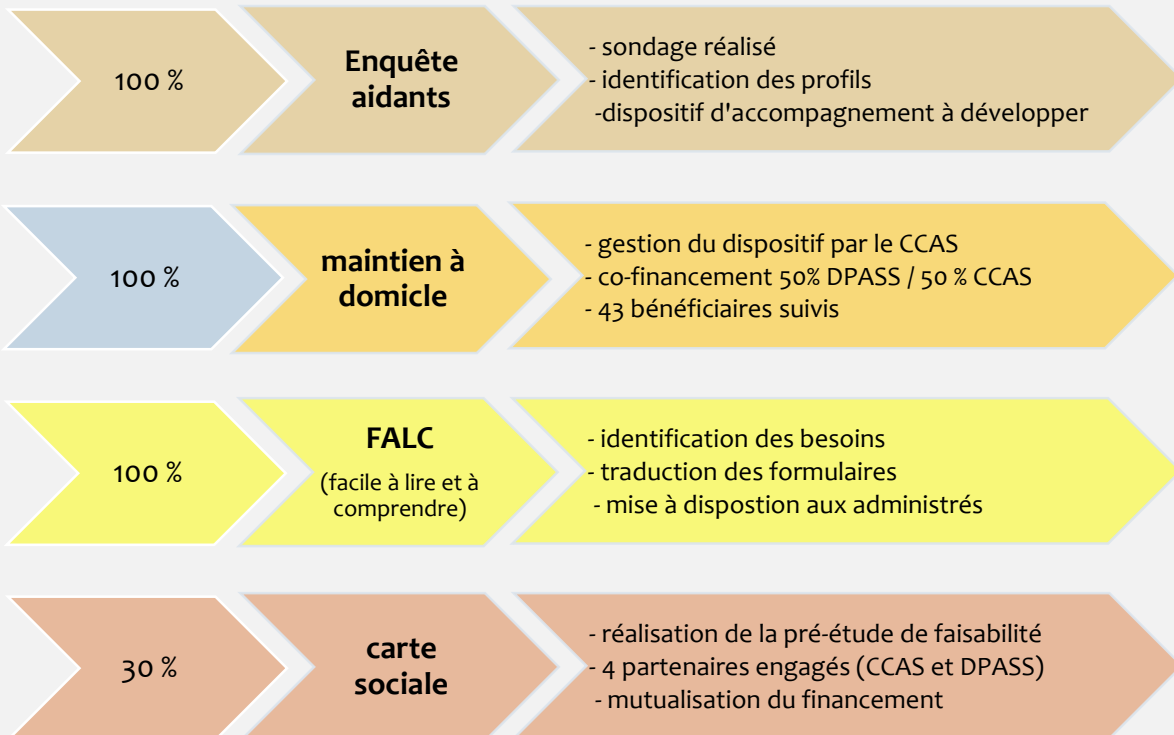


3. VIE ET ACTIVITE DE LA DIRECTION

La direction est chargée du pilotage stratégique du CCAS en matière de politique de solidarité. Elle coordonne l'ensemble des services et met en œuvre les projets inscrits au plan stratégique.

3.1. PLAN STRATEGIQUE

- 13 projets sont inscrits au plan stratégique 2020-2026
- 3 sont finalisés et 1 est en cours de réalisation



3.2. PERSPECTIVES, PROJETS ET POINTS D'AMELIORATION

PROJETS A VENIR

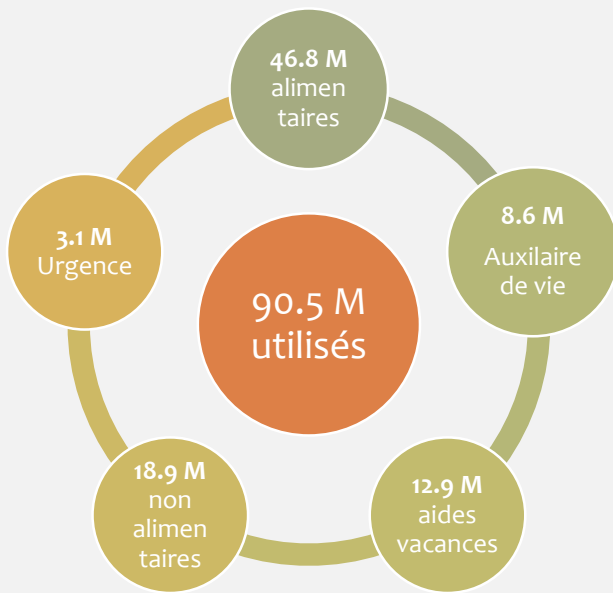
- Accompagnement des jeunes mères
 - Définition du projet (contexte, besoins, partenaires)
- Poursuite du projet de carte sociale en tenant compte du retrait de la DPASS en 2022
 - Finalisation du cahier des charges et engagement du prestataire
- Délocalisation des actions de la Maison de la Famille
 - Définition du projet (contexte, besoins, partenaires)
- Livraison et présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux 2021
- Présentation de l'enquête sur les aidants et mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement identifiés
- Mise en place d'une organisation de la direction et des services du CCAS pour une meilleure coordination des activités

3.3. AIDES SOCIALES FACULTATIVES ET SUBVENTIONS

AIDES SOCIALES FACULTATIVES

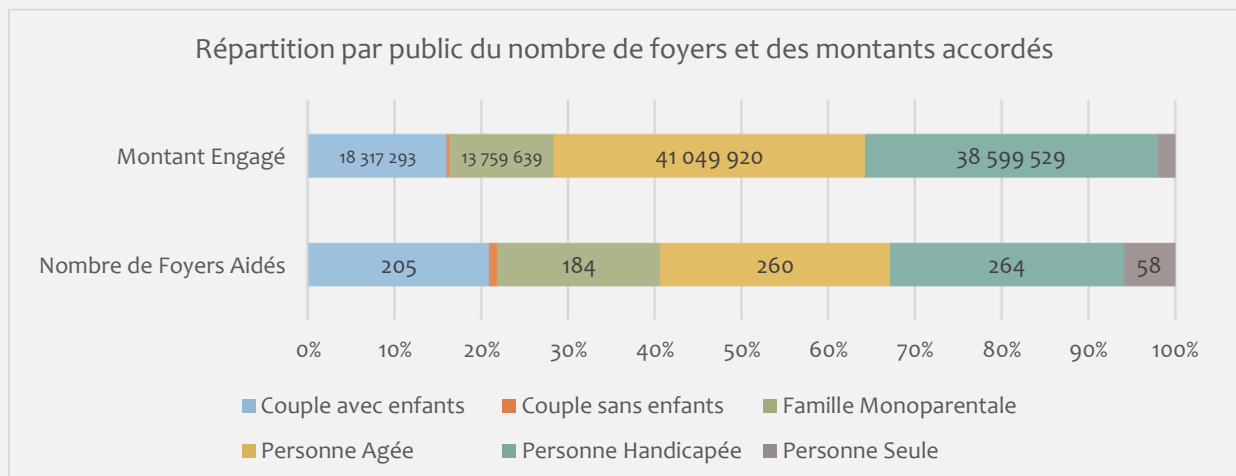
Elles peuvent être formulées lors des permanences d'accueil, d'astreintes ou dans le cadre de l'accompagnement social. Les demandes peuvent également être instruites par les travailleurs sociaux partenaires ou les mandataires judiciaires.

Les dépenses réelles pour les aides sociales s'élèvent à 90.5 MF CFP. Le taux d'exécution est en augmentation par rapport à 2020 (83.8 MF CFP).



- L'aide alimentaire a augmenté de 5.3 MF CFP (46.8 MF CFP contre 41.5 MF CFP en 2020), notamment en faveur des seniors et des personnes en situation de handicap
- L'aide non alimentaire a également augmenté de 2.1 MF CFP (27.6 MF CFP contre 25.5 en 2020), principalement en raison d'une plus forte utilisation des aides au maintien à domicile
- Les aides urgentes sont en augmentation avec un montant de 3.1 MF CFP (contre 1.1 MF CFP en 2020). Ces dépenses sont liées au financement d'actions spécifiques relatives à la période de confinement ainsi qu'aux actions menées en cas d'alerte cyclonique
- Les aides aux vacances ont diminué de 2.7 MF CFP en raison des périodes de vacances scolaires impactées par les deux confinements (fermeture des centres de loisirs, mise en place de jauges).

980 ménages ont obtenu une aide sociale, soit environ 7.5 MF CFP accordés mensuellement.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions représentent 12 % des dépenses totales. Avec un budget de 54 MF CFP, elles se ventilent comme suit : 34 MF CFP alloués aux associations œuvrant dans le domaine de l'insertion, 7 MF CFP pour les seniors, 7 MF CFP pour l'enfance et la famille, 6 MF CFP pour le handicap.

4. ACTIVITE DES SERVICES

4.1 SERVICE ANIMATION ET ACTIONS COLLECTIVES

Composé d'un chef de service et de 5 agents, ce service agit au quotidien auprès des Nouméens de plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap et des aidants familiaux. Il assure également la gestion administrative des 287 parcelles de jardins familiaux réparties dans 9 quartiers. Chaque semaine, de mars à décembre, un programme d'activités est proposé aux seniors et aux personnes en situation de handicap. Le CCAS soutient également les aidants pour les accompagner dans la prise en charge quotidienne de leur proche, qu'il soit âgé, malade ou en situation de handicap. A cet effet, 2 conférences thématiques sont proposées dans l'année. Elles sont complétées, chaque semaine, du café des aidants et, tous les mois, du « Rendez-vous des aidants » organisé en partenariat avec le Lions Club Nouméa Doyen. Les jardins familiaux étant restés ouverts pendant les confinements, les attributaires d'une parcelle ont pu continuer à cultiver. Le partenariat de mécénat avec Jardiland et Zero Waste Pacific a permis aux jardiniers de bénéficier de plus de 1 000 plants aromatiques, de potager et d'ornement. Le 1^{er} décembre, le Maire a dévoilé le panneau en mémoire de Déborah « Hniminang » Vama dont les jardins familiaux de Magenta Tours portent maintenant le nom.



Tous les formulaires de demande du CCAS sont en Facile à Lire et à Comprendre selon les recommandations de la Commission Communale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH). Le travail se poursuit pour rendre accessibles ceux de la Ville.

IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE



Le nombre d'entrées est recueilli sur 4 mois d'activité. Une diminution de 33% est observée par rapport à 2020.

Programme d'activités

	prévues	annulées
seniors		
aquagym	62	44
danse	62	28
yoga	20	11
kayak*	-	-
mémoire	40	9
informatique	32	16
pers. handicapées		
gym douce	30	16
détente aquatique	14	12
arts plastiques	28	13

* annulé pour risque requin

Les activités et animations en direction des seniors, aidants et des personnes en situation de handicap se déroulent habituellement sur 10 mois (mars à décembre). Cependant, en raison de la crise sanitaire, elles ont eu lieu uniquement de mai à août. Le CCAS dispose d'un budget de 6 542 000 francs CFP dont 2 519 751 ont été mandatés pour les activités maintenues. Suite aux annulations, 4 022 249 francs CFP n'ont pas été mandatés. Les tableaux suivants présentent les activités et animations prévues, annulées et maintenues

Animations pers. handicapées

prévues	maintenues	annulées
1 jour. extraordinaire		1
4 apre dansants	2	2

Animations seniors

prévues	maintenues	annulées
3 thés dansants	2	1
3 déjeuners cantine	2	1
1 bal 14/07 en mairie	1	
repas Jardins. Fam.	1	1
journées intergen.	5	
1 journée bleue		1
1 salon bien-être		1

4.2 SERVICE FAMILLE ET COEDUCATION

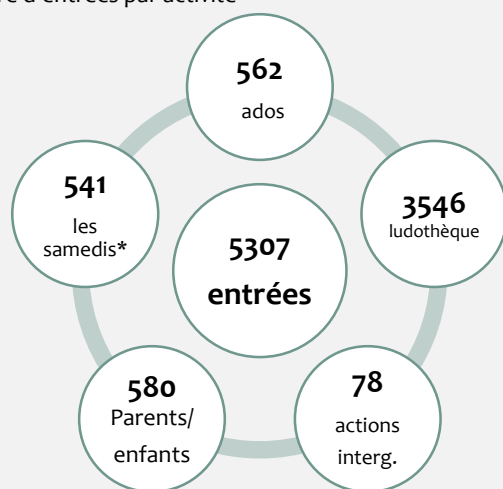
Ce service, composé d'un chef de service et de 5 agents, est chargé de conduire des actions individuelles et collectives favorisant le bien-être de l'enfant et de l'adolescent et la prévention des difficultés parentales.

LA CRECHE LE CAILLOU BLANC

Un adjoint, responsable de la crèche, assure l'encadrement de 4 assistantes maternelles et d'une cuisinière. La structure a accueilli des enfants dont les parents résident principalement dans les quartiers de Logicoop, Ducos et Kaméré. Le nombre d'enfants ayant fréquenté la structure s'élève à 27, soit 6 de moins qu'en 2020.

LA MAISON DE LA FAMILLE

Nombre d'entrées par activité



La Maison de la Famille est un lieu où parents, enfants, adolescents, grands-parents, professionnels ou associations se retrouvent pour échanger et partager des moments de convivialité.

Cette année, la programmation des activités a été perturbée par les confinements. Par ailleurs, l'obligation de pass sanitaire à partir d'octobre a limité le nombre d'entrées. En effet, une diminution de 28,5 % est observée par rapport à 2020.

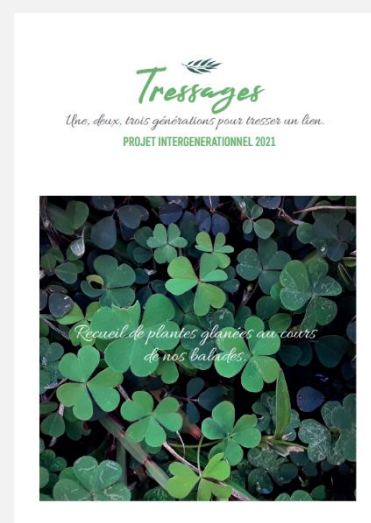
*les samedis concernent les samedis découvertes et de sensibilisation

TYPOLOGIE DES FOYERS ET LIEU D'HABITATION

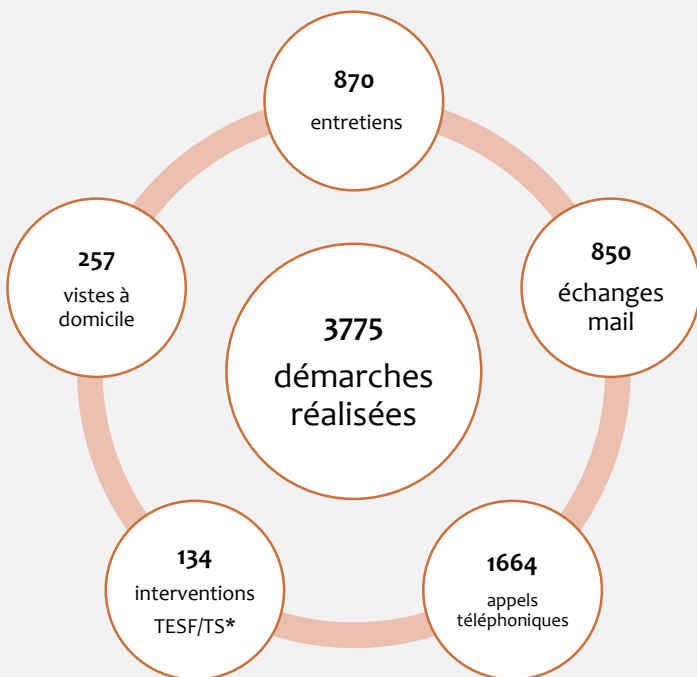
596 foyers se sont inscrits au programme d'activités. Parmi les 51 % ayant répondu au questionnaire, 85 % sont des couples avec enfants et 10 % des familles monoparentales. Sur 54 % de répondants, 29 % résident à Rivière-Salée, suivis à proportion quasi équivalente, des foyers des quartiers sud (15,6 %) et du secteur de Montravel, Montagne coupée, Vallée du Tir et Donimabo (15 %).

FAITS MARQUANTS : l'espace ludothèque a été inscrit, cette année, sur le portail de la province Sud permettant aux enseignants des écoles maternelles et primaires d'y programmer leurs sorties scolaires. A cet effet, 139 élèves de maternelle et de primaire ont participé aux activités de la ludothèque. Ils étaient accompagnés de 22 personnels éducatifs et 7 parents. Par ailleurs, la communication en direction des associations ayant été renforcée, le taux de fréquentation de la ludothèque est satisfaisant malgré la crise sanitaire.

Les activités intergénérationnelles organisées en partenariat avec les seniors du service animation et actions collectives ont rencontré un franc succès. Elles affichent 86 % de taux de fréquentation. La principale réalisation concerne la finalisation de l'herbier, un ouvrage qui a nécessité 9 rencontres en 2021.



4.3 SERVICE ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE



Travailleurs Sociaux

LE POLE PSYCHO SOCIAL (PPS)

Une Intervenante Sociale en Commissariat (ISC) reçoit ainsi tous les jours avec ou sans rendez-vous les victimes ou auteurs de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Elle les accompagne dans le dépôt de plainte et les oriente, si besoin, vers les différentes structures existantes.

NOMBRE DE PERSONNES REÇUES

- Majeurs **378**
- Mineurs **103**
- Seniors et/ou handicapés **93**

DISPOSITIF DE MAINTIEN A DOMICILE

76 ménages ont sollicité ce dispositif en 2021

- **36 foyers aidés** à hauteur de 2h par semaine pour un coût mensuel de 17 000 Francs CFP en moyenne
- **39 foyers aidés** à hauteur de 3h par semaine pour un coût mensuel de 27 000 Francs CFP en moyenne
- **1 foyer aidé** à hauteur de 6h par semaine pour un coût mensuel de 51 000 Francs CFP en moyenne

Ce service met en place des interventions sociales en direction des personnes de plus de 60 ans ou reconnues en situation de handicap.

Il accompagne également les ménages inscrits dans le Dispositif d'Accompagnement au Logement de la province Sud.

Il accueille, informe et oriente toute personne victime de violences conjugales et intra familiales se présentant au Pôle Psycho Social. Pour réaliser ses missions, le service est composé d'un chef de service, de 7 travailleurs sociaux et d'1 Intervenant Social en Commissariat (ISC).

En raison de la crise sanitaire, une diminution de 45 % de l'ensemble des interventions est observée par rapport à 2020.

*techniciennes en Economie Sociale et Familiale /

INTERVENTIONS SOCIALES

Le CCAS intervient en complémentarité de la DPASS. Les travailleurs sociaux reçoivent tout Nouméen et les réorientent vers les partenaires en fonction des besoins et de la situation.

PROFIL DES FOYERS ACCOMPAGNES **497**

- Personne âgée **243**
- Personne en situation de handicap **198**
- Couple avec/sans enfants **27**
- Famille monoparentale **15**
- Personne seule **14**

PROBLEMATIQUE PRINCIPALE

- Accompagnement au relogement **119**
- Accompagnement lié au handicap **89**
- Accompagnement / perte d'autonomie **81**

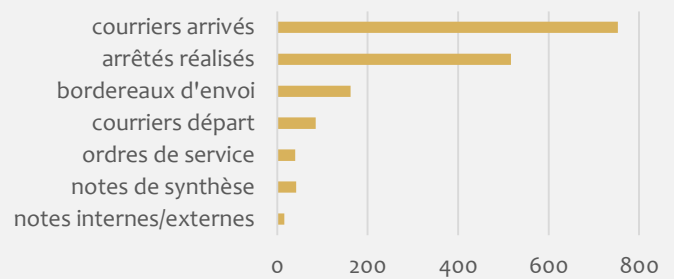
4.4 SERVICE ADMINISTRATIF, LOGISTIQUE ET FINANCIER

Ce service assure les fonctions supports du CCAS. Il est composé de 10 agents repartis en 3 pôles : secrétariat, budgétaire et administratif. Ce dernier assure l'accueil et la gestion des ressources humaines.

VIE BUDGETAIRE

Nbre d'actes traités	8356
○ bordereaux recettes	112
○ bordereaux dépenses	408
○ titres	420
○ bons de commande	432
○ factures	1598
○ engagements dépenses	1719
○ mandats	3667

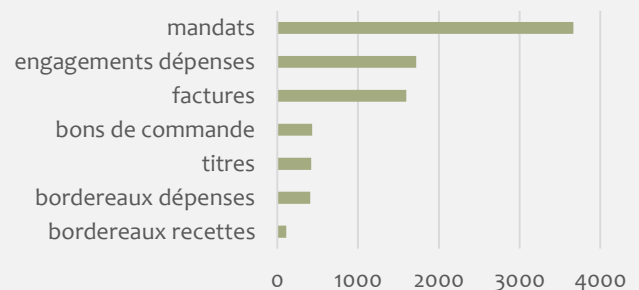
Nbre actes administratifs



VIE ADMINISTRATIVE

Nbre de courriers/notes et actes traités	1615
○ notes internes / externes	16
○ notes de synthèse et délibération	42
○ ordres de service	40
○ courriers « départ »	85
○ bordereaux d'envoi	162
○ arrêtés réalisés	517
○ courriers arrivés*	753

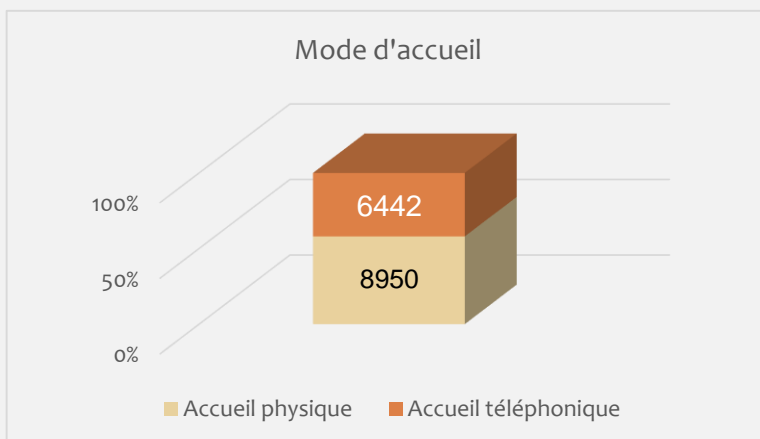
Nbre actes budgétaires



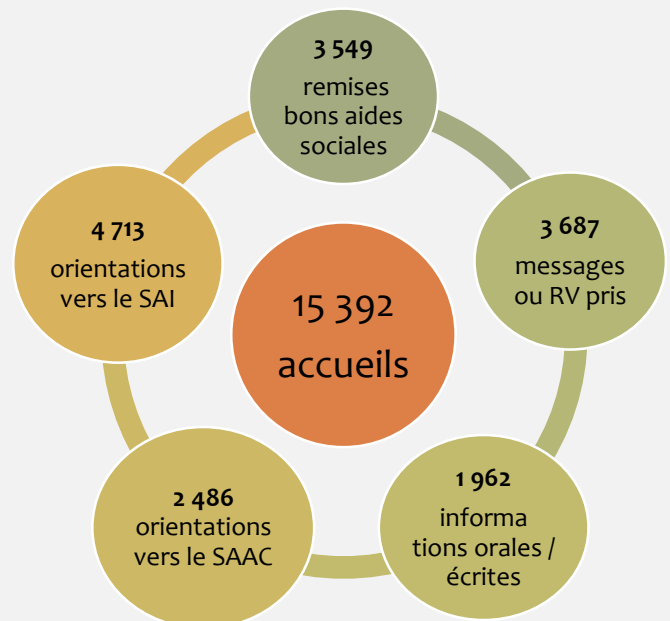
*courriers pour lesquels le CCAS est en information

LA FREQUENTATION DE L'ACCUEIL

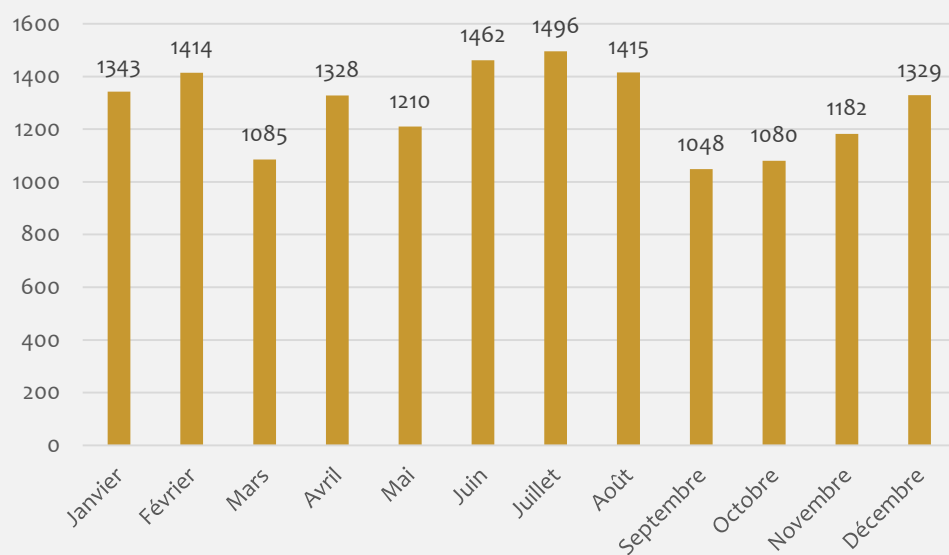
Le CCAS a accueilli 15 392 personnes, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2020. 58 % des accueils se font physiquement et 42 % par téléphone. Les orientations internes au CCAS sont destinées pour 31 % au service accompagnement individualisé et pour 16 % au service animation et actions collectives (diminution de moitié par rapport à 2020 en raison de l'annulation des activités suite à la crise sanitaire).



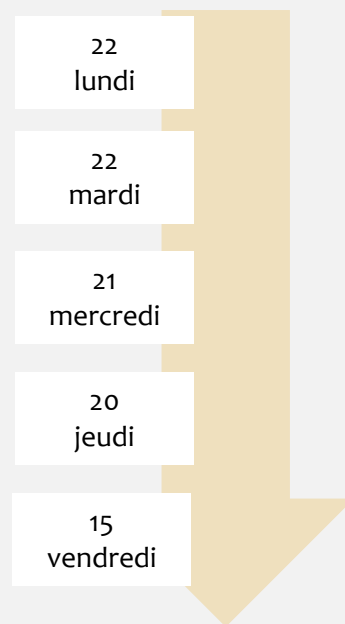
Une hausse de 32 % des appels téléphoniques est constatée par rapport à 2020. Elle s'explique principalement par les actions de soutien mené par le CCAS durant la crise sanitaire.



Répartition mensuelle des accueils



Fréquentation par jour de la semaine en %



331 demandes de carte senior ont été déposées à l'accueil du CCAS pour le compte du GIP Handicap, Dépendance et Bien Vieillir.

Le CCAS remercie les partenaires qui ont contribué au financement de ses activités.

Les fonds perçus ont apporté un soutien, par poste budgétaire, à hauteur de :

- 17 % pour l'aide sociale ;
- 12 % pour les actions en direction du public ;
- 93 % pour les repas servis à la crèche le « caillou blanc ».

